

## FRAIS D'ÉCOLAGE ET D'EXAMENS

Année scolaire 2022/2023

- Tarifs adoptés par le Conseil de Gestion du 15 décembre 2021

**Droits de première inscription** : 457,35 €/ enfant (300 000 FCFA)

**Droits de réinscription** : 76,22 €/ enfant (50 000 FCFA)

Nationalité :	Français		Camerounais		Etrangers Tiers	
	Euro	FCFA(*)	Euro	FCFA(*)	Euro	FCFA(*)
Elémentaire et pré-élémentaire	3001,11	1 968 600	4 105,15	2 692 800	4 602,74	3 019 200
1er cycle (6è, 5è, 4è, 3è)	4 214,00	2 764 200	5 924,47	3 886 200	6 608,66	4 335 000
2ème cycle (2nde, 1ère, 1le)	4 579,42	3 003 900	6 468,72	4 243 200	7 176,23	4 707 300

Frais d'examens
Frais d'inscription au D. N. B. : 109,76 € soit 72 000 F CFA
Frais d'inscription aux Epreuves Anticipées : 128,06 € soit 84 000 F CFA
Frais d'inscription au baccalauréat : 210,38 € soit 138 000 F CFA

### Conditions de règlement :

En conformité avec les décisions prises par le conseil de gestion, les frais de scolarité sont appelés en deux tranches (40% de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 octobre de l'année N et 60 % de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 février de l'année N+1).

Le non respect de ces règles entraîne la radiation de l'élève.

### Avantage :

- Réduction « famille nombreuse », à partir du 3<sup>ème</sup> enfant, scolarisé à Dominique Savio.

### Bourse scolaire :

Pour les élèves français, se rapprocher du Consulat Général de France à Douala – service social.

Pour le Bureau de l'APE

Le Vice-Président  
 Elise ONANA-THAUVIN




Le Trésorier  
 André SOHAING



(\*) 1€ = 655,957 FCFA.